

# Politique QSE

**Fare s'engage à mettre en place les moyens humains, organisationnels, financiers et techniques afin de :**

## Qualité :

1. Placer la satisfaction client au cœur de nos réflexions et prises de décision par une amélioration de l'écoute en faisant des rendez-vous réguliers avec nos clients et une enquête annuelle
2. Concevoir et industrialiser des produits fiables, efficaces et innovants notamment sur un nouveau protocole radio, un nouveau DM et de nouvelles certifications produits (EFSG).
3. Maintenir un niveau de qualité et une maîtrise de la chaîne de production par la mise en place de contrôles (entrées, en cours de production et avant expédition). Des audits internes pour chaque processus et des produits définis dans le plan d'audit annuel.
4. Fédérer les différents services autour d'objectifs communs, comme le réagencement de l'atelier, le processus de lancement de produit.
5. Développer notre savoir-faire avec l'intégration d'une nouvelle ligne de production et d'un ERP commun, de nouveau service comme la sous-traitance CMS.

## Sécurité :

6. Identifier, évaluer, sensibiliser aux différents risques de sécurité et de santé au sein de l'entreprise, en impliquant l'ensemble du personnel par la mise en place de nouveaux affichages, et en redéfinissant les règles.
7. Evaluer périodiquement l'efficacité des mesures de sécurité et de santé mises en place via des audits 5S+.
8. Analyser les incidents et les accidents et mettre en place les actions correctives appropriées.

## Environnement :

9. Sensibiliser nos employés aux comportements éco-responsables (tri des déchets, économie d'énergies, covoiturage, ...) via des formations internes, des affichages ou des opérations ponctuelles.
10. Intégrer les principes d'éco-conception et de recyclage dans la conception de nouveaux produits via des ACV lors des étapes de conceptions des produits et des études de recyclabilité.
11. Avoir une maîtrise des fournisseurs et une politique d'achats responsables (origine des produits, choix des sous-traitants, ...) grâce à une charte achat et un suivi fournisseurs.
12. Privilégier les achats de matériaux recyclés ou biodégradable en étudiant l'utilisations du plastique recyclé pour la conception des nouveaux produits.

**Nous demandons à chaque responsable d'appliquer cette politique et de s'engager à faire évoluer notre système dans une démarche d'amélioration continue. Nous comptons sur l'implication de chacun pour être acteur au quotidien de l'amélioration de nos performances.**

**Fare s'engage aussi à suivre l'ensemble de ces points par des réunions régulières et des indicateurs objectivés.**

**Le 30/01/2019**

**Antoine TALBOT**  
Directeur Général



**Caroline BERNARDI**  
Responsable QSE

